



Lycée Franco-Libanais de Verdun

Avis d'Appel Public à la Concurrence TRAVAUX

1) Identification de l'organisme qui passe le marché :

Lycée Franco-Libanais de Verdun

Rue Rachid Karamé Verdun
B.P. 11-9008 - Beyrouth - Liban

Représenté par Son Provisieur M. Eric Krop

2) Objet du marché et lieu d'exécution :

Marché de travaux concernant la rénovation lourde tout corps d'état et l'extension du Lycée Franco-Libanais de Verdun Saint-Elie (Verdun II), situé à Wata El Moussaytbé, Rue Habib Abi Chahla à Beyrouth.

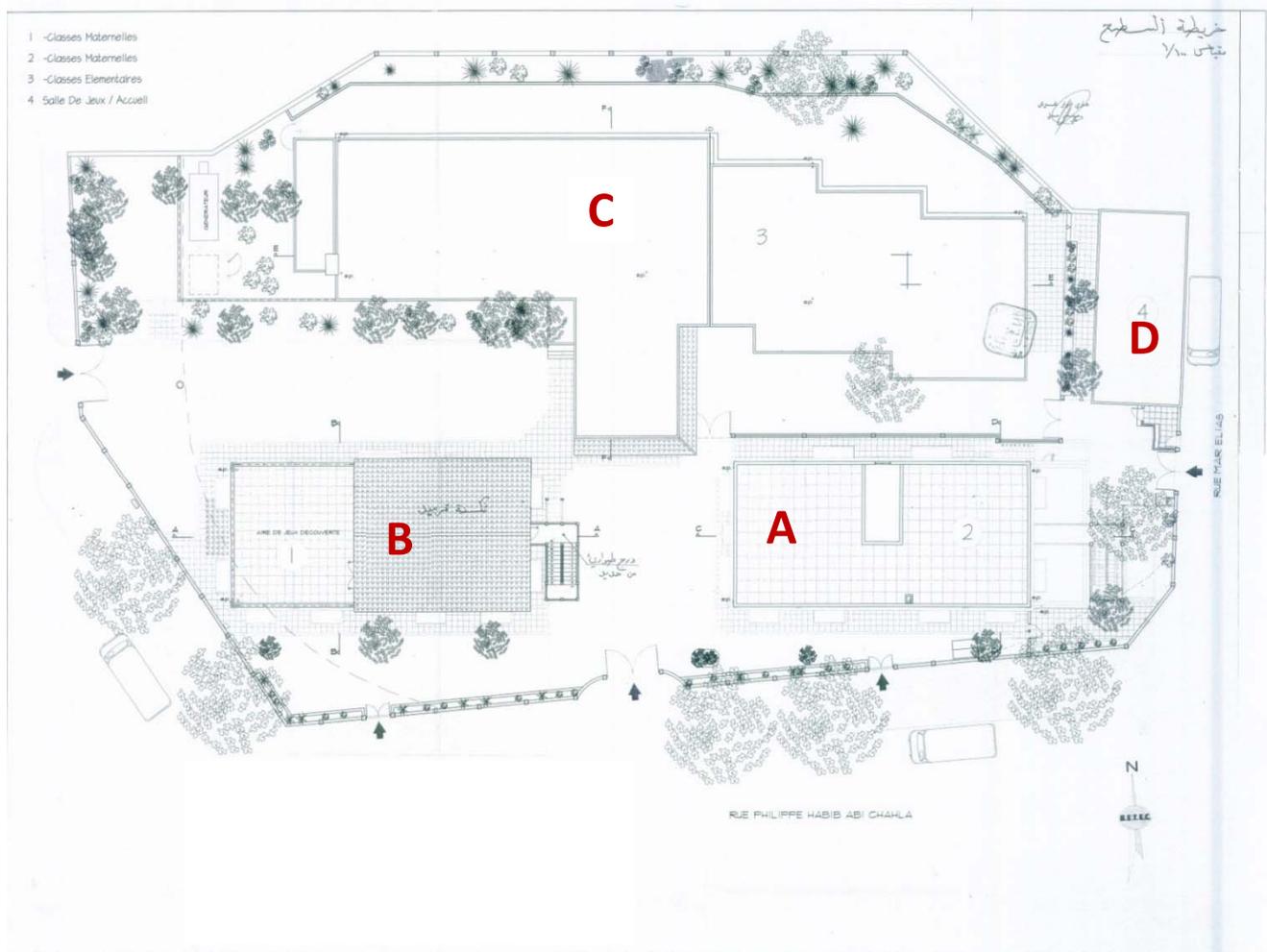
3) Caractéristiques principales de l'opération :

Marché de travaux concernant la rénovation lourde tout corps d'état et l'extension de la maternelle. Les surfaces des Bâtiment à rénover totalisent 1900m² environ et les extensions 1800 m².

Les futurs locaux rénovés et les extensions sont à usage de classes, divers locaux administratifs et d'activité pour les cycles PS, MS, GS, CP, et CE1.

Le site de Verdun est composé de 4 Bâtiments. (Voir Figure 1) :

- 3 bâtiments sont construits le long de la rue Abi Chahla et rue Mar Elias, indiqués sur le plan par les numéros A, B,D et datant d'avant 1964.
- Un 4ème bâtiment, intitulé C, plus récent, implanté au Nord du terrain, a été construit en 1995.



La rénovation consiste principalement en :

- la démolition de la quasi intégralité de l'existant, cloisons, planchers, cages d'escalier, à l'exception des façades extérieures pour les Bâtiments A et B et leur reconstruction après consolidation des façades, compris aménagements intérieurs (cloisons, Faux-plafonds, et travaux divers de finition);
- la surélévation du bâtiment C, création de deux planchers, de nouvelles cloisons, de faux-plafond, de revêtement mural et de sol et divers travaux de finition.
- Divers petites extensions, réfection de l'accueil des parents, des locaux administratifs et extensions des espaces de jeux,
- Rénovation de l'ensemble des espaces existants dans l'objectif d'amélioration de l'accueil des enfants, des parents, du confort et qualité des espaces et permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- une remise aux normes des installations techniques des bâtiments – l'électricité (courants forts et courants faibles) et les installations de ventilation et de climatisation;
- une amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Ces objectifs particuliers à l'opération s'inscrivent dans le cadre d'exigences plus général, à savoir:

- La prise en compte de ses contraintes en matière de sécurité pendant le chantier ;
- Le respect de l'enveloppe financière ;
- Le respect des délais de construction ;
- Le respect des préoccupations environnementales.

Les plans projetés du projet et les équipements techniques attendus sont définis par le maître d'œuvre de l'opération. Ces documents feront partis du dossier de consultation des entreprises retenues à la suite des candidatures.

4) Type de procédure et déroulement :

Le type de procédure retenu par le Maître d'Ouvrage est l'appel d'offres restreint. Cette procédure comprendra deux phases :

- Une phase candidature, objet de cet appel à candidature, ayant pour but de sélectionner un maximum de cinq entreprises qui seront admises à remettre une offre. Seules les entreprises retenues à l'issue de l'analyse des candidatures disposeront du dossier complet de consultation du maître d'œuvre de l'opération.
- Une phase offre permettant de sélectionner l'entreprise lauréate parmi celles qui auront été admises à concourir à l'issue de la première phase.

Les candidatures et les offres seront rédigées en langue française. Il convient de noter que cette procédure s'inspire de celles du Code des Marchés Publics français, sans toutefois que celui-ci ne soit imposé réglementairement.

5) Conditions de participation :

Les entreprises pouvant faire acte de candidature devront :

- Présenter des réalisations de nature comparables dans les domaines de bâtiments scolaires ou bâtiments recevant du public.
- Présenter des réalisation de nature comparable dans la rénovation lourde de bâtiment.
- Démontrer leur capacité à se rendre disponible sur place auprès du Maître d'Ouvrage et du maître d'œuvre pendant le chantier.
- Etre francophone.

6) Critères de sélection des candidatures :

Les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Capacités techniques et professionnelles :

- Cohérence et équilibre de l'entreprise dans ses compétences, ses moyens, son organisation, la disponibilité sur site de ses diverses composantes.
 - Qualité technique appréciée au regard des références présentées par l'ensemble des membres de l'entreprise.
 - Capacité et expérience appréciées au regard de références de complexité équivalente notamment dans les domaines bâtiment publics, scolaires et bâtiments recevant du public.
- Capacité financière de l'entreprise en fonction des chiffres d'affaires moyens sur les trois dernières années et des moyens humains et matériels de l'ensemble de l'entreprise.

7) Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement :

- a) Une lettre de candidature complétée d'une note de motivation, signée par le candidat ou par l'ensemble du groupement le cas échéant.
- b) Une note décrivant la présentation de l'entreprise et l'organisation envisagée pour la réalisation du projet.
- c) Un dossier technique présentant les capacités professionnelles et techniques, comprenant :
 - a. Une note de présentation permettant d'apprécier les moyens humains et matériels effectivement alloués à la réalisation du projet.
 - b. Une liste descriptive des principales opérations effectuées par les entreprises au cours des trois dernières années, en précisant le maître d'ouvrage.
- d) Pour chaque membre du groupement, un dossier de pièces administratives comprenant :
 - a. Les attestations de qualifications professionnelles et des moyens de chaque membre de l'entreprise, comprenant l'inscription à l'ordre des architectes et ingénieurs de Beyrouth.
 - b. La copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire et le cas échéant l'autorisation de poursuite d'activité.
 - c. Une déclaration du chiffre d'affaires des 3 dernières années.
 - d. Une attestation délivrée par la compagnie d'assurance auprès de laquelle le candidat aura souscrit ses polices personnelles de responsabilité civile et de couverture des risques professionnels.
 - e. Une déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir.
 - f. Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation pour des infractions au code du travail.
 - g. Le quitus de la CNSS et celui du Ministère des Finances prouvant que le candidat est à jour de ses cotisations sociales et de ses impôts au Liban. Pour les candidats non libanais, une déclaration sur l'honneur que le candidat est à jour de ses obligations auprès des administrations fiscales et sociales de son pays d'exercice

8) Caractéristiques principales et procédure de passation du marché :

Le marché sera conclu avec un prestataire unique ou des prestataires groupés conjoints. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

9) Langues :

La langue officielle du marché sera la langue française. Tous les plans et documents techniques **seront rédigés en français**. Une partie des réunions de chantier sera en français.
En conséquence les candidats doivent impérativement garantir la présence au sein de leur personnel de responsables d'entreprise francophones au parlé comme à l'écrit.

10) Nombre limite de candidats pouvant être admis à présenter une offre :

Un maximum de cinq (5) candidats seront invités à remettre une offre

11) Adresse où les candidatures doivent être transmises :

Les candidatures seront remises sous version électronique aux adresses électroniques : planlibre.ME@planlibre.net et direction@lycee-verdun.edu.lb

Elles devront être envoyées avant le :

Lundi 21 Mai 2018 à 17h00 heure locale

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

12) Procédure de recours :

En cas de litige, l'instance compétente est le tribunal administratif de Paris.

13) Renseignements complémentaires :

Des renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être obtenus auprès de :

Plan Libre Architecture & Ingénierie
Place Municipale BP14 Jounieh

M Sylvain Majko Téléphone : +961 9 915 738
mél : sylvain.majko@planlibre.net

Date d'envoi de l'avis à la publication : 14 Mai 2018